



ACTIONS DE LA FCEI CONCERNANT LE DOSSIER DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

DEPUIS 2021

La FCEI est là pour simplifier la vie des PME et faire entendre leur voix sur les nouvelles obligations relatives au Règlement sur la langue du commerce et des affaires, lesquelles représenteront des coûts et un fardeau administratif importants. En plus d'une centaine de mentions dans les médias et de nombreuses publications, des rencontres politiques ont été organisées d'abord pour faire reculer le gouvernement, ensuite pour mieux épauler les PME et simplifier les mesures adoptées.

La FCEI entreprend une importante campagne de communication visant à informer les entreprises sur ces obligations. Puisque nous sommes la plus grande association de PME au pays, nous croyons qu'il nous revient de vous tenir au courant des changements réglementaires majeurs, que nous soyons d'accord ou pas avec ces derniers. Nous veillons également à ce que les propriétaires de PME ne se retrouvent pas en situation précaire en raison des amendes élevées auxquelles ils s'exposent en cas de non-respect de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* (Loi 14).

En tant qu'entrepreneur, vous pouvez compter sur la FCEI pour vous représenter, faire entendre votre voix et vous accompagner dans le casse-tête réglementaire.

6 FÉVRIER 2025

Webinaire présenté en collaboration avec le cabinet d'avocats Fasken sur les règles applicables aux PME concernant l'affichage public, l'inscription d'une marque de commerce sur un produit et la francisation (Loi 14).

10 OCTOBRE 2024

Sondage envoyé aux membres propriétaires d'entreprise, portant notamment sur l'entrée en vigueur des nouvelles obligations en matière d'affichage public, d'inscription d'une marque de commerce sur un produit et de francisation (Loi 14). Les données seront utilisées pour sensibiliser les décideurs politiques et mener une offensive médiatique.

4 OCTOBRE 2024

Rencontre avec le ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, afin de lui présenter nos initiatives visant à informer les PME des nouvelles obligations prévues par la Loi 14, et d'explorer des pistes de collaboration pour bien accompagner les entreprises qui sont susceptibles de subir une augmentation de leurs coûts et de leur fardeau administratif pour se conformer aux nouvelles règles.



11 SEPTEMBRE 2024

Élaboration d'un encart dans les deux langues qui résume les distinctions des PME en vertu de la Loi 14, en faisant la distinction entre celles qui ont moins de 25 employés et celles qui ont plus de 25.



19 JUIN 2024

Mise en ligne d'une [page Web sur la Loi 14](#), qui regroupe une foule de ressources pour bien outiller les propriétaires d'entreprise avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions en matière d'affichage public, d'inscription de marque sur un produit et de francisation. La page présente un calendrier de la mise en application des nouvelles obligations ainsi que toute l'information sur les importants changements passés et à venir.



5 ET 19 JUIN 2024

Webinaires présentés en collaboration avec le cabinet d'avocats Fasken sur les règles applicables aux PME concernant l'affichage public, l'inscription d'une marque de commerce sur un produit et la francisation. Vous pouvez revoir à tout moment ces webinaires en [français](#) et en [anglais](#) ou encore consulter les diapositives des présentations sur le Portail des membres.



21 MAI 2024

Rencontre avec la présidente-directrice générale de l'OQLF, Dominique Malack, pour discuter des besoins des PME et des possibilités de collaboration entre nos organisations, notamment dans le cadre d'un projet-pilote de l'Office visant à simplifier la démarche de francisation des entreprises de 49 employés et moins.



20 AVRIL 2024

Lettre ouverte publiée dans [Les Affaires](#) concernant les nouvelles règles d'affichage proposées par le gouvernement, qui auraient non seulement une portée restreinte sur la pérennité de la langue française, mais poseraient également des défis disproportionnés aux entreprises et aux Québécois.



22 MARS 2024

Rencontre du Comité-conseil sur l'allègement réglementaire et administratif, coprésidé par Christopher Skeete, ministre délégué à l'Économie, et François Vincent, vice-président pour le Québec à la FCEI. Ce comité vise à accélérer et concrétiser la réduction de la paperasserie des entreprises québécoises en assurant un suivi rigoureux de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.



À plus d'une reprise depuis l'adoption des nouvelles obligations, M. Vincent a demandé l'adoption d'une simplification réglementaire pour diminuer le coût qui y est associé.

13 FÉVRIER 2024

Envoi d'une lettre au ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, pour lui faire part de nos commentaires et de nos craintes sur le projet de *Règlement sur la langue du commerce et des affaires*, publié le 10 janvier 2024.



8 FÉVRIER 2024

pour lui transmettre nos commentaires sur les modifications introduites par le projet de *Règlement sur la langue du commerce et des affaires* au sujet des exigences réglementaires et des coûts relatifs aux inscriptions sur les produits et à l'étiquetage, à l'affichage public des marques de commerce et des noms d'entreprise, ainsi qu'à la publicité commerciale et aux contrats d'adhésion.



4 JANVIER 2024

Analyse sur l'allègement du fardeau réglementaire et administratif des entreprises. La FCEI exhorte le gouvernement à moderniser, alléger et simplifier les démarches de francisation de l'Office québécois de la langue française (OQLF), ainsi qu'à réduire les coûts et les exigences liés aux nouvelles obligations de la réforme.



24 FÉVRIER 2023

Rencontre avec le ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, pour lui faire part des priorités des PME et explorer les façons de faire atterrir la réforme de la *Charte de la langue française* et de collaborer pour soutenir les entreprises tout au long de la transition. Nous avons insisté sur le fait qu'il était possible de réduire le fardeau administratif et les coûts des PME.



16 FÉVRIER 2023

Envoi d'une lettre au ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, et à la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Christine Fréchette, pour leur faire part des recommandations de la Table de travail sur les impacts de la Loi 14 (projet de loi 96) sur les entreprises du secteur des technologies et de l'innovation.



Entre le dépôt du projet de loi en 2021, son adoption le 24 mai 2022 (par 78 voix pour et 29 voix contre) et le début de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions en 2023, la FCEI a fait de nombreuses sorties médiatiques afin d'accroître la pression sur le gouvernement.

4 OCTOBRE 2021

La FCEI dépose un mémoire dans le cadre des consultations et audiences publiques sur le projet de loi 96, *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*.



4 MARS 2021

Avant le dépôt du projet de loi 96, qui faisait partie des engagements du nouveau gouvernement, la FCEI a réalisé un sondage auprès des membres propriétaires d'entreprise sur la réforme de la *Charte de la langue française* concernant la démarche de francisation des PME de moins de 50 employés.

